Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La reconstruction du Parlement vaudois débutera en mars

Le projet de reconstruction du Parlement vaudois a franchi son ultime épreuve avant sa phase de construction. En effet, la levée des oppositions par la Ville de Lausanne dans le cadre de l'octroi du permis de construire complémentaire n'a suscité aucun recours au terme du délai légal. L'Etat poursuit ses travaux préparatoires en vue de l'ouverture du chantier fin mars.

La mise à l'enquête dite complémentaire du projet de reconstruction du Parlement vaudois s'est déroulée de fin septembre à fin octobre 2013. Au terme de cette procédure, la Ville de Lausanne a levé les cinq oppositions déposées et délivré au Canton le permis de construire complémentaire. Ces décisions confirmaient que les modifications apportées au projet initial étaient pleinement conformes au plan d'affectation. Les oppositions restaient soumises toutefois à un nouveau délai de recours devant le Tribunal cantonal qui échoyait à la mi-janvier.

Ultime épisode d'une longue série civique, politique et juridique, ce délai s'est terminé en l'absence de tout recours. Rappelons que le projet original avait été combattu par référendum à l'été 2012, puis modifié sous l'impulsion des Autorités cantonales qui ralliaient ainsi le comité des opposants, dont certains ont porté quand même leur action jusqu'au Tribunal fédéral, sans succès.

Le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) poursuit la mise à jour de ses appels d'offres, et lancera ces prochains jours la phase de préparation du site au chantier: débroussaillage et nettoyage de la parcelle, aménagement des accès et premières interventions archéologiques. En outre, les travaux d'adaptation du bâtiment Cité-Devant 11 qui permettront l'aménagement du futur accès au Parlement sont déjà en cours.

Les travaux de construction du Parlement proprement dits débuteront à la fin mars, en vue d'une inauguration avant la fin de la présente législature, soit au printemps 2017.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 janvier 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions, 021 316 20 01; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60. Consulter également le site www.parlement.vd.ch